



MAIRIE de La CELLETTE

Note de présentation des informations financières essentielles de la commune de La Cellette

Compte administratif 2022 et budget prévisionnel 2023 du service général

La commune de La Cellette est une petite commune rurale de l'arrondissement de RIOM qui se situe au Nord-Est du bourg de Pionsat et limitrophe de celui-ci. Elle est rattachée à la communauté de communes du pays de Saint-Eloy et au canton de Saint-Eloy-les-Mines. Sa superficie est de 10,99 km². L'altitude varie entre 538 m et 803 m.

POPULATION :

Données INSEE

Années	1999	2007	2011	2014	2021	2022	2023
Habitants	143	164	163	172	173	173	169

Population en légère baisse.

Toutefois le recensement de la population réalisé début 2023 laisse apparaître une augmentation de la population qui devrait atteindre à minima les chiffres de 2021 et 2022.

Toujours beaucoup de turnover dans la population.

HABITAT :

Le nombre de logements sur la commune est estimé à 122 fin 2022. Ces logements se composent de :

- 85 résidences principales,
- 26 résidences secondaires ou occasionnelles dont 2 gîtes
- 12 logements vacants

La principale activité économique de la commune est l'agriculture.

La forêt occupe 40 % de son territoire.

5 Agriculteurs exercent essentiellement leur activité en élevage bovins, production laitière et polyculture.

Ils produisent également une grande partie de l'alimentation de leurs animaux.

Leur production est, de ce fait, d'une excellente qualité.

2 exploitations sont en agriculture biologique dont :

- 1 agricultrice Bio avec élevage de race bovine Ferrandaise.
- 1 agriculteur en maraichage.

4 artisans sont installés sur la commune dont :

- 1 menuisier
- 2 coiffeuses à domicile
- 1 entreprise de service

ÉCONOMIE ET ORIENTATIONS :

La municipalité, en place depuis 2001, après avoir établi le constat et posé le problème, a proposé des solutions pour revitaliser la commune :

1°) maintenir et développer les activités agricoles en facilitant le regroupement des terres agricoles et l'ouverture de chemins de desserte des parcelles,

2°) aménagement du territoire communal forestier : travaux réalisés en 2017 dans le cadre du schéma de Desserte Forestière pour l'accès et la valorisation des bois,

3°) entretien et aménagement des chemins de randonnées,

4°) faciliter l'accueil des nouvelles populations. La proximité du bourg centre de Pionsat, avec tous ses services, nous offre cette opportunité et la municipalité a décidé d'orienter l'habitat de la commune vers un habitat résidentiel de qualité (terrains plus grands, calme de la campagne, points de vue et nature),

(5°) réaménager le bourg autour de son église avec la construction de la salle polyvalente et d'un auvent polyvalent à côtés de la Mairie, la création d'une place centrale et d'un parking, l'embellissement du bourg, la rénovation et la mise aux normes de la Mairie et du logement social, l'éclairage public.

Le tout formant un ensemble cohérent et harmonieux qui crée ainsi un lieu de proximité, de rencontre, de service et d'identification de la population à son territoire.

De plus la commune souhaite mettre en valeur les atouts de son territoire : agriculture, forêts, eau, espace rural. Elle mise sur le développement de la permaculture, de la sylvothérapie, des randonnées autour du patrimoine et de la biodiversité afin de s'orienter vers un développement durable de qualité.

L'objectif recherché de tendre vers l'autonomie énergétique et alimentaire contribuera également à renforcer la résilience de la commune.

PRIORITÉ DU BUDGET :

Toutes ces réalisations ont nécessité, au fil des budgets successifs, de gros investissements qui ont été financés grâce à une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ces investissements ont été réalisés dans la durée, sans hausse d'impôts, par autofinancement et diverses aides (Europe - Etat – Région - Département).

Parallèlement à cela un désendettement de la commune a été réalisé et cette dernière a pu constituer des réserves.

La commune a la volonté de contenir ses dépenses de fonctionnement et de diversifier ses recettes. Enfin, un important bénévolat, une mobilisation des conseillers municipaux et de la population contribuent à contenir les dépenses.

Les principaux investissements pour 2023 seront :

- Rénovation de l'éclairage public initialement prévue en 2022 avec mise en conformité des installations et remplacement des lampes classiques par un éclairage de type « Led »
- Construction d'une pergola aux abords de la salle des fêtes.
- Travaux de voirie
- Sonorisation de la salle polyvalente

Taux d'imposition

Années	Taxes	Taux
2001	T.H.	5.65 %
	T.F.B.	10.94 %
	T.F.N.B.	61.82 %
2022	T.H.	5.65 %
	T.F.B.	31,42 %
	T.F.N.B.	61.82 %
2023	T.H.	5.65 %
	T.F.B.	31,42 %
	T.F.N.B.	61.82 %

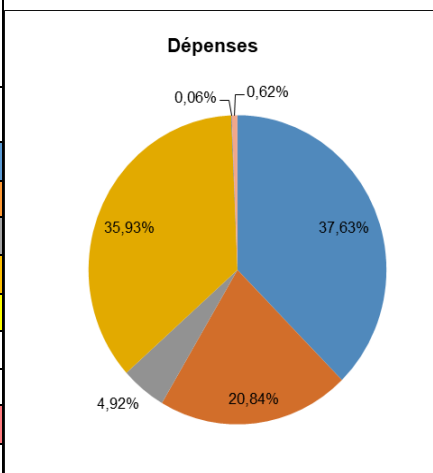
EFFECTIF DE LA COLLECTIVITÉ :

- 1 secrétaire de mairie (adjoint administratif principal de 1^{ère} classe) : 15 h/semaine,
- 1 employée contractuelle CDD (adjoint technique principal de 2^{ème} classe) : 2 h 30/semaine.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE GENERAL 2022

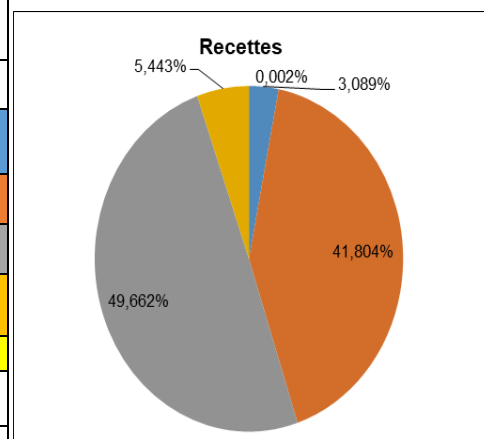
Section de Fonctionnement - DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
11	Charges à caractère général	33 872,18 €	37,63%
12	Charges de personnel et frais assimilés	18 756,42 €	20,84%
14	Atténuation de produit	4 432,61 €	4,92%
65	Charges de gestion courante	32 340,94 €	35,93%
66	Charges financières	54,37 €	0,06%
67	Charges exceptionnelles	- €	
23	Virement à la section d'investissement	- €	
42	Opération d'ordre	554,17 €	0,62%
	TOTAL	90 010,69 €	100%



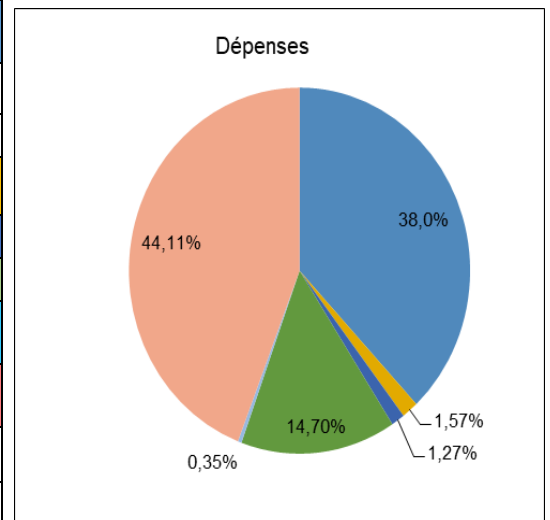
Section de Fonctionnement - RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
02	Excédent antérieur reporté	- €	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	4 569,80 €	3,089%
73	Impôts et taxes	61 850,63 €	41,804%
74	Dotations et participations	73 477,11 €	49,662%
75	Autres produits de gestion courante	8 052,74 €	5,443%
76	Produits financiers	2,88 €	0,002%
77	Produits exceptionnels	- €	
	TOTAL :	147 953,16 €	100%



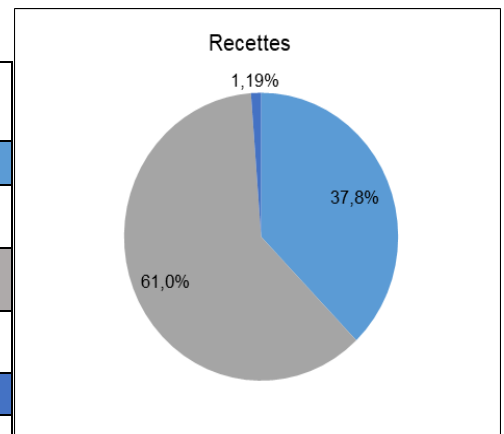
Section d'investissement - DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
01	Déficit d'investissement reporté	21 501,24 €	38,0%
10	Dotations, fonds divers	- €	
13	Subvention d'investissement	- €	
20	Immobilisations incorporelles	888,00 €	1,57%
16	Emprunts et dettes assimilées	721,08 €	1,27%
204	Subvention d'équipement	8 316,50 €	14,70%
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	198,72 €	0,35%
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	24 959,08 €	44,11%
41	Opérations patrimoniales	- €	
TOTAL :		56 584,62 €	100%



Section d'investissement – RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
13	Subventions d'investissement	17 641,00 €	37,8%
21	Virement de la section de fonctionnement	- €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 498,42 €	61,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	
40	Opérations d'ordre	554,17 €	1,19%
TOTAL :		46 693,59 €	100%



SYNTHESE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Budget	Sections	Dépenses	Recettes	Résultat 2022	Report 2021	Solde au 31/12/2022
Principal	Fonctionnement	90 010,69 €	147 955,16 €	57 944,47 €	206 718,50 €	264 662,97 €
	Investissement	35 083,38 €	46 693,59 €	11 610,21 €	- 21 501,24 €	9 891,03 €
C.C.A.S.	Fonctionnement	2 159,00 €	1 735,00 €	- 424,00 €	3 216,34 €	2 792,34 €
SPANC	Fonctionnement	2 599,58 €	698,50 €	- 1 901,08 €	3 207,35 €	1 306,27 €
EAU	Fonctionnement	13 517,10 €	22 533,20 €	9 016,10 €	129 898,69 €	138 914,79 €
	Investissement	18 602,36 €	4 439,27 €	- 14 163,09 €	16 054,35 €	1 891,26 €

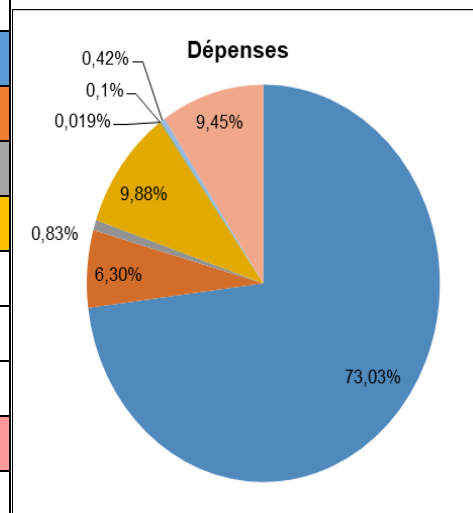
CONSOLIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes de gestion	261 400 €	283 383,27 €	289 498,29 €	321 258,87 €	354 673,66 €
Dépenses de gestion	97 683 €	94 188,32 €	92 453,53 €	96 644,13 €	90 010,69 €
Epargne de gestion	163 716 €	189 194,95 €	197 044,76 €	224 614,74 €	264 662,97 €
Charges financières	106 €	95,91 €	86,21 €	62,36 €	54,37 €
Epargne brute	163 611 €	189 099,04 €	196 958,55 €	224 552,38 €	264 608,60 €
Taux d'épargne brute	62,59%	66,73%	68,03%	69,90%	74,61%
Remboursement du capital de la dette	721 €	718,50 €	716,32 €	726,51 €	721,08 €
Epargne nette	162 890 €	188 380,54 €	196 242,23 €	223 825,87 €	263 887,52 €
Encours de dette	7 104 €	6 386 €	5 669 €	4 942,00 €	4 221,73 €
Capacité de désendettement	4,36%	3,39%	2,89%	2,21%	1,60%

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES 2023

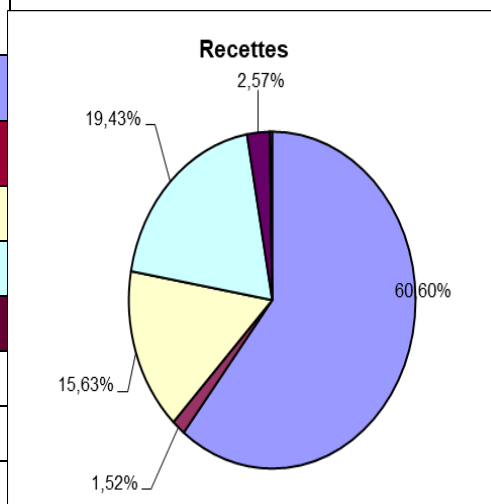
Section de Fonctionnement - DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
11	Charges à caractère général	261 373,94 €	73,03%
12	Charges de personnel et frais assimilés	22 550,00 €	6,30%
14	Atténuation de produit	2 983,00 €	0,83%
65	Charges de gestion courante	35 352,00 €	9,88%
66	Charges financières	68,00 €	0,019%
67	Charges exceptionnelles	250,00 €	0,1%
68	Dotations aux amortissements	1 508,40 €	0,42%
23	Virement à la section d'investissement	33 830,60 €	9,45%
	TOTAL :	357 915,94 €	100%



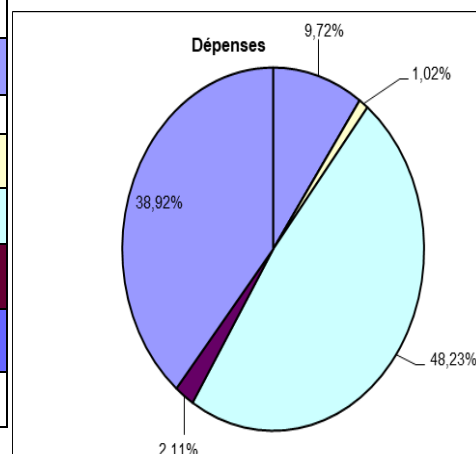
Section de Fonctionnement - RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
02	Excédent antérieur reporté	216 885,94 €	60,60%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 427,00 €	1,52%
73	Impôts et taxes	55 955,00 €	15,63%
74	Dotations et participations	69 536,00 €	19,43%
75	Autres produits de gestion courante	9 207,00 €	2,57%
76	Produits financiers	2,00 €	0,00%
77	Produits exceptionnels	903,00 €	0,25%
	TOTAL :	357 915,94 €	100,0%



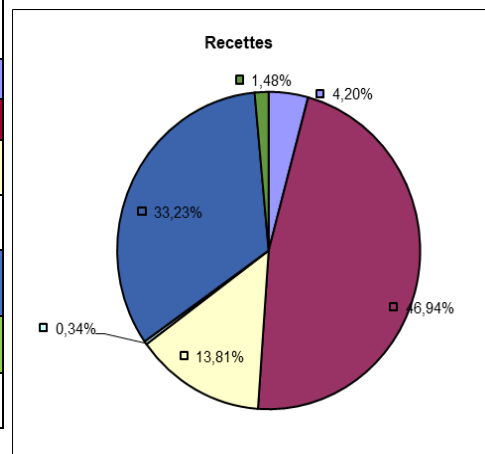
Section d'investissement - DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
01	Déficit d'investissement reporté	9 891,03 €	9,72%
10	Dotations, fonds divers	- €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 041,00 €	1,02%
204	Subventions d'équipement versées	49 097,00 €	48,23%
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 150,00 €	2,11%
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	39 615,00 €	38,92%
	TOTAL :	101 794,03 €	100%



Section d'investissement - RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 272,00 €	4,20%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	47 777,03 €	46,94%
13	Subventions d'investissement	14 059,00 €	13,81%
16	Emprunts et dettes assimilées	347,00 €	0,34%
21	Virement de la section de fonctionnement	33 830,60 €	33,23%
40	Opérations d'ordre	1 508,40 €	1,48%
	TOTAL :	101 794,03 €	100%



SYNTHÈSE DES BUDGETS 2023

Budget	Sections	Dépenses	Recettes
Principal	Fonctionnement	357 915,94 €	357 915,94 €
	Investissement	101 794,03 €	101 794,03 €
C.C.A.S.	Fonctionnement	3 992,34 €	3 992,34 €
SPANC	Fonctionnement	2 106,27 €	2 106,27 €
EAU	Fonctionnement	140 608,05 €	140 608,05 €
	Investissement	35 096,43 €	35 096,43 €

La Cellette, le 27 avril 2023

Le Maire,
Jean-Claude CAZEAU

4 Rue de la mairie – Le Bourg - **Téléphone:** 04-73-85-60-19
Courriel: mairie-de-la-cellette@wanadoo.fr
Site: www.la-cellette63.fr